



## Comité de développement de la desserte Lausanne-Paris, via Vallorbe et le Jura

---

25 novembre 2019

### Communiqué de presse

## **Signature d'une convention pour développer l'axe international à travers le Jura ; l'offre entre Vallorbe, Frasne et Pontarlier est doublée**

**Le Comité de développement de la desserte Lausanne-Paris, via Vallorbe et le Jura, s'est réuni pour la première fois lundi 25 novembre. La Région Bourgogne-Franche-Comté, le Canton de Vaud, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), les Chemins de fer fédéraux (CFF) et Lyria ont formalisé dans une convention leur envie de travailler ensemble pour développer le trafic de la ligne sur les dessertes du Jura. En marge de cet accord, la Région et le Canton annoncent le doublement des trains pour les travailleurs frontaliers à destination et au départ de Vallorbe dès le lundi 16 décembre.**

Dans une convention présentée lundi 25 novembre à Lausanne, les opérateurs ferroviaires SNCF, CFF et leur filiale Lyria ont réaffirmé la pérennité de la desserte TGV Lyria à travers le massif du Jura et le tunnel du Mont-d'Or. En signant le document, la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay et la Présidente du Conseil d'Etat vaudois, Nuria Gorrite, ont réaffirmé que l'objectif des collectivités territoriales restait le retour d'une quatrième liaison TGV Lyria sur cet axe stratégique pour la Suisse-Romande et la région Bourgogne-Franche-Comté. Les opérateurs ferroviaires ont confirmé quant à eux qu'une 4<sup>e</sup> desserte avec des TGV à deux étages est envisageable dès lors qu'une demande croissante du marché le justifiera. Le développement du nombre de voyageurs sur cette ligne sera un des principaux sujets d'échanges au sein du nouveau Comité de développement de la desserte Lausanne-Paris, via Vallorbe et le Jura.

Dès le 16 décembre, à titre expérimental, les CFF et SNCF vont financer pendant deux ans la circulation d'un nouveau train entre Vallorbe et Dole. Ce train interrégional permettra d'arriver à Paris, par le jeu des correspondances, à 8h38 du lundi à vendredi. La liaison inverse sera possible en fin de journée avec des départs de la capitale française du lundi au jeudi à 14h52 et le vendredi à 15h22. Cette nouvelle liaison permettra ainsi de garantir quatre liaisons par jour durant la semaine, en dehors des périodes de vacances d'été et de fin d'année, entre Paris et les gares de Frasne et Vallorbe. Par ailleurs, SNCF arrêtera deux TGV Besançon-Paris quotidiens en semaine à Dole (contre un seul aujourd'hui), Dole conserva ainsi cinq liaisons directes sur Paris en cumulant les TGV Lyria et les TGV SNCF.

### **Offre doublée pour les frontaliers de Pontarlier et de Frasne**

En marge de la signature de la convention du Comité de développement de la ligne Lausanne – Paris via Vallorbe et le Jura, Marie-Guite Dufay et Nuria Gorrite ont annoncé qu'à partir de lundi 16 décembre, l'offre ferroviaire pour les travailleurs frontaliers au départ de Pontarlier et de Frasne sera

doublée dans les deux sens. Les travailleurs frontaliers pourront profiter de deux trains le matin pour rejoindre Vallorbe et de deux le soir dans le sens inverse (en plus d'une connexion via autocar). Le financement de ces liaisons, avec de bonnes correspondances sur le RER Vaud en direction et en provenance de la Vallée de Joux et de Lausanne, est assuré par la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Canton de Vaud.

Ce développement de l'offre ferroviaire régionale à travers le tunnel du Mont-d'Or était attendu de longue date. Il a été rendu possible pour le prochain changement d'horaire grâce au dialogue à haut niveau entamé par les membres du nouveau comité de développement de la desserte Lausanne-Paris, via Vallorbe et le Jura. Les opérateurs ferroviaires, la Région et le Canton vont continuer de travailler dans le même état d'esprit pour renforcer l'attractivité de la ligne Lausanne-Vallorbe-Frasne-Dole, qui représente un des maillons essentiels de l'axe international Simplon-Mont-d'Or, plus court chemin par le rail entre Paris et Milan.

Les membres du Comité de développement estiment unanimement que le développement des liaisons ferroviaires internationales représente la seule alternative crédible pour inciter le plus grand nombre à renoncer aux déplacements en avion ou en voiture et ainsi apporter une réponse concrète au réchauffement climatique.

**Contacts presse :**

• **Région Bourgogne-Franche-Comté :**

Marie Souverbie – [marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr) – 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – [helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr](mailto:helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr) – 03 81 61 61 08

• **Canton de Vaud :**

Mehdi-Stéphane Prin, délégué départemental à la communication et aux affaires ferroviaires du DIRH, 021 316 70 08

• **CFF :**

Service de presse, 051 220 43 43

• **SNCF Bourgogne Franche-Comté :**

Nabil Djafer / Directeur communication régionale SNCF Bourgogne - FC / + 33 6 09 30 55 12

• **Lyria:**

En France : Majorelle PR & Events / Victoria Rey : [vrey@majorelle-pr.fr](mailto:vrey@majorelle-pr.fr) / +33 6 26 94 54 79

En Suisse : Dynamics Group / Alexandre Oberson : [lyria@dynamicsgroup.ch](mailto:lyria@dynamicsgroup.ch) / +41 76 587 08 94